



HAL
open science

La naturalité entre profunda scientia et esthétique verte : l'exemple de la forêt

C. Aspe

► **To cite this version:**

C. Aspe. La naturalité entre profunda scientia et esthétique verte : l'exemple de la forêt. Forêt Méditerranéenne, 2008, XXIX (4), pp.517-524. hal-03565191

HAL Id: hal-03565191

<https://hal.science/hal-03565191>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La naturalité entre *profunda scientia* et esthétique verte : l'exemple de la forêt

par Chantal ASPE

Paradoxalement, alors que l'environnement entrainé dans le langage et la préoccupation de tous, et qu'il y a maintenant de très nombreux groupes scientifiques et universitaires consacrés à la sociologie de l'environnement, rares sont parmi eux, ceux qui ont jeté un regard sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens. Chantal Aspe est de ceux-là.

La question environnementale est apparue comme question sociale dans les pays industrialisés à la fin des années 1960. De question marginale contestataire du modèle de développement, elle s'est depuis lors répandue comme question centrale de la modernité. Au cœur de cette question, sont posés les rapports entre nature et société, avec deux constantes, celle de l'épuisement des choses naturelles et son pendant, la nécessité de leur protection. Mais entre approche savante et profane de la « naturalité », au sens de nature produite par l'homme, coexistent encore des catégories d'interprétation qui, à la fois, s'accordent sur un mode de pensée systémique mais différent sur la temporalité, valeur de legs versus valeur d'existence, et sur les codes d'appréciation du naturel, espèces ou milieux essentiels versus esthétique verte.

L'objet « nature » comme lieu d'expression du social

Au début des années 1970, « *La fin des paysans* » (MENDRAS, 1967) annonce la déconstruction progressive de l'ancienne société rurale et la possible expression de nouvelles pratiques de nature sur un espace, vierge en apparence de tout conflit social. La campagne peut être « réinventée » et repensée sur un mode d'aménagement urbain qui s'appuie aussi sur des « transfuges » de la société rurale¹ (MARIÉ, VIARD, 1977). Cette « réinvention » va donner lieu à un retournement idéologique : « *L'idée d'un décalage et, plus encore d'une spécificité est conservée, la plupart des traits sur lesquels ils portent également, mais*

1 - Michel Marié, Jean Viard, *La campagne inventée*, Actes Sud, 1977, p 80

le tout est affecté d'un signe positif qui se substitue aux signes négatifs des années 50. Toute noirceur est bannie du tableau, l'heure est résolument au vert. » (JOLLIVET, 1978)². « L'utopie rustique » (MENDRAS, 1979) devient ainsi un nouveau modèle de consommation de populations en recherche de valeurs stables face à une société en plein bouleversement. L'opposition idéologique entre "le naturel" et "l'industriel" sera une base essentielle de ces nouvelles pratiques : « Récupérer les traces du passé non industriel est une loi synchrétique : tout est prétexte pour s'appropriier le passé dont on croit être dépossédé par les conditions de la vie urbaine »³ (MARTINON, 1978). Pour désigner à la fois le mouvement porteur de ces pratiques et représentations, mais aussi la transformation qui touche une fraction de plus en plus importante de la société, les sociologues proposeront le concept de "néo-ruralisme" : « ...vivre à la campagne, voyager, avoir le temps, posséder une maison avec un petit jardin sont les rêves le plus souvent caressés. Tous ces souhaits tournent autour de l'anti-ville, de l'anti-productivité. Le néo-ruralisme, c'est cela : une pause, autre chose, au moment où ce qui vient à peine de passer pour un acquis montre désormais sa face négative. »⁴ (EIZNER, 1978). Le réinvestissement symbolique des campagnes et du supposé mode de vie de l'ancienne société rurale, va se doubler d'une fréquentation accrue de cet espace, comme espace de loisirs, par une population citadine.

Cette époque est marquée par une demande amplifiée des « gestionnaires de la nature » (forêts, parcs...) sur la connaissance du public qui fréquente ces espaces. La demande formulée auprès des sociologues est alors principalement du type « études de marché », « sondages d'opinion ». Il s'agit de renseigner les gestionnaires sur le profil du public, sur ses aspirations, ses attitudes, ses goûts en matière de paysage. L'objectif général de l'analyse n'est pas ici l'explication du fait social, mais la recherche d'éléments qui singularisent les groupes sociaux tant sur le plan des représentations que des pratiques. Certains sociologues vont se référer d'une démarche en terme de distinction, au sens où BOURDIEU (1979) l'entend⁵ et vont chercher à analyser les pratiques de nature en liaison avec la construction de « classements sociaux ». Ainsi, pour eux, « fréquenter la nature » avec de nouveaux codes d'appréciation devient une attitude produc-

trice de distinction sociale. C'est dans ce sens que se construit l'analyse de J.-C. Chamboredon et celle de D. Buhot (1985)⁶.

J.C. Chamboredon s'intéresse d'une part au mouvement de création d'espaces protégés, d'autre part à la définition de normes de fréquentation. Il s'interroge sur le passage de « la campagne » à « la nature ». Ce passage rend compte de la transformation des usages sociaux de l'espace rural qui s'opère depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. « La nature » peut s'imposer lorsque l'espace rural perd « sa définition traditionnelle dictée par les exigences de l'utilisation agricole ». Cet espace peut alors être perçu comme « lieu protégé des oppositions sociales ». Avec cette nouvelle perception apparaissent des nouveaux modes d'appropriation symbolique de l'espace, qui se différencient des formes dérivées des usages paysans. Basée sur la définition de normes de comportement, la fréquentation de « la nature protégée » peut se prêter « à l'expression de l'opposition des classes moyennes (pratique ascétique) aux classes populaires (pratique de détente ou de curiosité superficielle) ». Denis Buhot pour sa part, centre son analyse sur la définition de ces classes moyennes, en abordant plus précisément la transformation de la discipline ornithologique. Qu'est-ce qui caractérise ces classes moyennes ? « La détente d'un capital culturel partiellement acquis par l'école, plutôt qu'un capital économique. De "gentleman's occupation" avant la seconde guerre mondiale, l'ornithologie des années 60 devient le lieu d'expression de « nouvelles classes moyennes devant à l'école à la fois ce qu'ils sont et ce qu'ils n'ont pu être. » C'est la manière de consommer, plus que le bien consommé qui est productrice de classement. Le culte de la nature, la pratique de la chasse bourgeoise par exemple, sont des modes d'usage de la campagne qui s'opposent au mode vulgaire. Elevée au rang de l'œuvre d'art, la communion avec la nature est le privilège de ceux qui ont les moyens symboliques de « goûter le paysage » un peu comme on déguste un bon vin. L'appropriation symbolique de la nature implique de fait la maîtrise d'une culture. Le modèle « écologiste » ne tendrait-il pas aujourd'hui à se substituer au modèle esthétique comme forme élitiste du rapport à la nature ?

C'est aussi à ce type de conclusions qu'en arrive Kalaora (1981), à la suite de travaux sur la fréquentation de la forêt de Fontainebleau⁷. Il ajoute en outre que la dis-

2 - Marcel Jollivet, Les pièges de la Mère Denis, ds Avec nos sabots, Autrement, N°14, juin 1978, p 24

3 - Jean-Pierre Martinon, Les objets de l'enracinement perdu, ds Avec nos sabots, Autrement, op cit, p 88

4 - Nicole Eizner, Le rétro : un certain goût de lenteur, ds Avec nos sabots, Autrement, op cit, p 17

5 - ds La distinction, critique sociale du jugement, Ed de Minuit, 1979

6 - Jean-Claude Chamboredon, La "naturalisation" de la campagne : une autre manière de cultiver "les simples"?, ds Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement, L'Harmattan, 1985, pp.138-151

Denis Buhot, Classes moyennes et transformation d'un loisir de nature: le cas d'une association ornithologique, ds Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement, pp. 95-107

7 - Bernard Kalaora, Naissance et développement d'un loisir urbain. La forêt de Fontainebleau, Etudes rurales, N°83, 1981, pp 97-109 + annexes

inction entre les différentes couches sociales est confortée par « *les infrastructures, les équipements qui sont le reflet de la stratification de la société.* »

Progressivement, et dans une « révolution silencieuse », seront remises en question les représentations du rapport de l'homme à la nature, qui présidaient à des pratiques de détente, de prédation ou d'exploitation des ressources naturelles.

La naissance de la question environnementale

A la fin des années 1960, deux mouvements contestataires vont poser le problème des effets externes du mode de développement des sociétés industrialisées. L'un issu du milieu scientifique, héritier des « protecteurs de la nature » du début du siècle, s'interroge sur les bouleversements écologiques qui accompagnent la croissance économique. L'autre, plus diffus dans ses composantes (anti-nucléaires, consommateurs, régionalistes, féministes, étudiants, « retour à la nature »...) remet en cause les effets pervers qu'engendre la société industrielle, mais aussi les formes d'organisation sociale. Mouvement social et mouvement scientifique vont se rejoindre dans des questionnements relatifs aux finalités du progrès économique et technique, et sur les modes de décision, les choix qui président à sa réalisation. Ces interrogations n'auraient pu être que passagères ou simplement l'objet de revendications marginales, voire existentielles, ce qui dans un cas comme dans l'autre, n'aurait mérité qu'une curiosité légère de la sociologie. Mais ces préoccupations, bien au-delà d'un simple effet éphémère, rendent compte de transformations en profondeur de la société (d'ordre social, économique, politique, juridique, éthique, culturel), et c'est dans ce sens qu'elles peuvent interroger de manière pérenne les sociologues.

De profonds changements s'opèrent dans la société française après 1945 : passage d'une société paysanne à une société urbaine, nouvelle organisation du travail, généralisation du « temps libre », accès à des études prolongées d'une plus grande partie de la population, augmentation du pouvoir d'achat, développement de la prise en charge par l'Etat des secteurs sociaux et culturels.

L'augmentation du niveau de vie, de connaissances scolaires (pour au moins une partie de la population), du temps de loisir... va conduire une fraction de la société, celle qui a bénéficié le plus de ces transformations, à produire des formes différenciées de vie en société et à rechercher une nouvelle explication du réel, qui permette à la fois de valoriser l'individu et de le considérer comme faisant partie d'un tout. C'est ce que j'appellerai la pensée systémique. Cette pensée systémique va trouver dans l'écologie scientifique son argumentaire social. A l'instar de Max Weber, à propos de « *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* » (1904), je dirais que l'écologie scientifique n'a pas créé la question environnementale, mais a donné à des agents, confrontés à de nouveaux rapports sociaux un support idéologique, leur permettant d'inscrire leur comportement dans une autre rationalité.

Si l'écologie (étymologiquement « science de l'habitat »), dans sa démarche d'analyse a eu autant de répercussions sur le plan social, c'est d'abord parce qu'elle permettait de trouver un cadre explicatif au réel auquel les individus étaient confrontés : repenser l'être humain dans son rapport avec son mode de vie et cadre de vie, mise en relation des interactions qui lient les individus les uns avec les autres, mais aussi avec l'ensemble du vivant. Ainsi, le mouvement environnemental va appréhender l'homme, d'abord comme être vivant, et non comme être social, comme espèce, et non comme classe sociale.

Photo 1 :
Manifestation de l'Association des excursionnistes provençaux dans la Calanque d'En Vau en 1987 : la question environnementale prend de l'ampleur à la fin des années 60.
Photo J. Gourc



Il part des relations qu'il entretient avec la nature, et non des rapports que les hommes nouent entre eux à l'occasion de la production. La technique est définie comme un processus de modification de la nature. Elle n'est pas perçue à travers le métier comme un facteur déterminant les conditions de travail. Le mouvement environnemental va se construire dans un premier temps sur des revendications liées au cadre de vie, à la qualité de la vie, c'est-à-dire sur des éléments extérieurs au lieu de travail, à l'entreprise, à l'espace de production.

L'approche idéologique est essentielle pour caractériser les changements de représentations et de pratiques que la question environnementale met en jeu. Le domaine de l'environnement, parce qu'il permet l'expression d'autres formes de savoirs et qu'il implique la nécessité de repenser les formes de production, ou du moins qu'il questionne leurs finalités, peut devenir lieu de réactualisation des idéologies et d'expression des couches moyennes.

De nouvelles pratiques et représentations de la réalité se sont développées à partir des années 60 en France, et de manière générale dans les pays industrialisés, mais, et c'est là une idée essentielle, elles n'étaient pas directement liées à la connaissance du modèle explicatif de l'écologie scientifique. Le mouvement scientifique avait sa logique propre, mais les scientifiques ne sont pas que des chercheurs, ils sont aussi des acteurs sociaux, faisant partie des mêmes couches sociales que les tenants des mouvements contestataires, et c'est cette double appartenance qui conduira certains à une position ambiguë.

La science écologique : une autre explication du réel

Les historiens des sciences ont déjà montré que « la science » ou peut-être plus exactement les scientifiques étaient aussi des acteurs sociaux et qu'il leur était difficile, voire impossible d'être neutres. Ils sont en quelque sorte prisonniers du contexte historique (économique, social, culturel et politique) dans lequel ils s'expriment : « *La science fait partie du complexe culturel à partir duquel, à chaque génération, des hommes tentent de trouver une forme de cohérence*

intellectuelle et inversement cette cohérence nourrit à chaque époque l'interprétation des théories scientifiques, détermine la résonance qu'elles suscitent, influence les conceptions que les scientifiques se font du bilan de leur science, et des voies selon lesquelles ils doivent orienter leur recherche. »⁸

La science économique, qui trônait depuis plus d'un siècle comme système explicatif du rapport des hommes aux ressources naturelles, va progressivement être remplacée après les années 1950 par l'écologie, science dont l'étymologie est d'ailleurs très proche : « *Écologie, économie, de oikos : le logis, la demeure et, par extension, le milieu environnant ; logie : le discours, l'étude, la science ; nomie : la loi, la règle. Quelles lois gouvernent le milieu ? Comment ne pas être frappé de l'identité presque parfaite des racines étymologiques de deux mots que tout semble pourtant opposer ?* »⁹ Si « *la science à ses débuts a posé avec succès des questions qui impliquent une nature morte et passive... et s'est constituée contre la nature puisqu'elle en niait la complexité et le devenir au nom d'un monde éternel et connaissable régi par un petit nombre de lois simples et immuables* »¹⁰, ce sont les sciences de la vie qui bouleversent aujourd'hui les scénarios du futur : « *La nouvelle théorie biologique, si inachevée soit-elle, change la notion de la vie. La nouvelle théorie écologique si embryonnaire soit-elle, change la notion de la nature* »¹¹.

Comme je l'ai dit précédemment, l'écologie scientifique n'a pas créé le mouvement social qui se réfère de sa logique explicative, mais l'investissement important des naturalistes sur la scène sociale, que ce soit par des écrits alarmistes ou en tant que militants directs a conduit ces derniers à essayer de se démarquer du mouvement social. L'objectif étant pour certains de séparer ce qui relevait de l'hypothèse scientifique de son investissement social, et pour d'autres d'essayer de rejoindre la conformité d'une carrière à l'intérieur d'un organisme de recherche : « *Le contenu du mot "écologie" n'est pas le même pour l'écologue, dont la science écologique est le métier, et pour l'écologiste qui, au mieux, est un écologue agissant en citoyen, et au pire un citoyen se prenant pour un écologue.* »¹² (ACOT, 1979). Ce à quoi un éminent militant écologiste répond : « *A ceux qui s'interrogeaient sur ce terme ou qui regrettaient sa pureté scientifique de naguère, je dirai que l'écologie est la convergence de mouvements sociaux — les mouvements auto-*

8 - I. Prigogine, I. Stengers, "La nouvelle alliance. Métamorphose de la science", Gallimard, 1986, p 30

9 - Christian Stoffaës, Economistes et écologistes : pour une économie, ds Commissariat Général du Plan, L'économie face à l'écologie, La Découverte / La documentation française, 1993, p 5

10 - Ivan Prigogine, Isabelle Stengers, "La nouvelle alliance. Métamorphose de la science", Gallimard, 1987.

11 - Edgar Morin, *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Seuil, 1979.

12 - Pascal Acot, Rapport sur les recherches philosophiques, épistémologiques et historiques liées à cette problématique, Actes du Colloque Entretiens écologiques de Dijon, Août 1979

mistes, associatifs, antinucléaires, non-violents, de consommateurs, de femmes, etc. – avec la réflexion issue de l'écologie scientifique, qui est aujourd'hui le meilleur outil de compréhension, donc de transformation du monde ¹³» (LALONDE, 1977). Ces deux approches, l'une d'un scientifique écologue reconnu, l'autre d'un écologiste qui fut ministre de l'Environnement, nous permet d'approcher les difficultés de relations entre « le savant et le profane ». Les objectifs des premiers entretiens écologiques de Dijon (1977) qui réunirent, sous le patronage de cinq ministères (Environnement, Agriculture, Education, Equipement, Santé), représentants politiques, journalistes, scientifiques et militants écologistes, témoignent de l'emprise sur le social de l'explication naturaliste. Ces entretiens furent « axés sur la nécessité d'aménager la vie de l'homme en fonction des lois de l'écologie ¹⁴». Les questions majeures qui constituèrent la trame des débats sont révélatrices de la fascination qu'opérait alors l'écologie scientifique comme nouveau modèle explicatif : « Les principes et les méthodes de l'écologie peuvent-ils être appliqués aux problèmes socio-économiques ? Les obstacles à cette application peuvent-ils être levés ? Quelles actions convient-il d'entreprendre à cette fin ? ¹⁵»

La science économique n'apparaît plus à l'époque comme capable d'expliquer et de résoudre seule la complexité des relations des hommes aux ressources naturelles, elle doit s'adapter et pour cela intégrer les principes de l'écologie scientifique : « Le moment est venu de mettre en évidence l'importance des phénomènes qui régissent la biosphère et d'envisager une adaptation de la théorie économique traditionnelle en fonction des données écologiques... L'écologie est une science qui fournit les bases générales du fonctionnement du système que constitue la Terre et nous devons concevoir notre économie en fonction des matériaux qui existent à l'intérieur de ce système qui groupe des éléments en constante interaction ou interdépendance concourant à la formation d'un ensemble unifié ¹⁶».

Les batailles de légitimation du « porte-parole » adéquat représentant les « choses de la nature » ont en partie comme fondement la différenciation entre une naturalité savante, basée sur sa connaissance académique, et une naturalité profane centrée sur une esthétique verte.

La gestion paysagère du territoire : l'esthétique verte

La société française se transforme, et avec elle la forme de gestion du territoire. S'il est vrai que naissent aujourd'hui des formes d'interrogation sur « la ville », celles-ci se situent moins sur la nécessité d'un projet architectural nouveau que sur les phénomènes d'exclusion, de marginalisation sociale et économique d'une partie de sa population, alors qu'il semblerait que l'ensemble de la société accepte de manière beaucoup plus nuancée la modification de paysages qui correspondent à « l'éternel des champs. »

Comme l'indiquait Lucien Chabason, alors chargé de mission au ministère de l'Environnement et coauteur du Plan national pour l'environnement : « Curieusement, l'interrogation paysagère de nos contemporains s'exprime avec une force particulière lorsqu'on évoque les perspectives d'abandon du paysage rural. Passe encore que l'urbanisation se soit réalisée dans un grand désordre, que la modernisation de certaines campagnes ait été aussi brutale, que le béton ait colonisé les côtes et les Alpes du Nord, que le paysage de l'énergie, des camions et des automobiles développe sans relâche son filet aux mailles de plus en plus serrées. Cela ne serait, après tout, que la conséquence inéluctable de notre mode de vie, qu'un effort d'intégration (de paysagement ?) permettrait d'atténuer. Mais que le paysage de Millet et de Courbet, de Monet et de Van Gogh, de Balzac et de Giono, le bel ordonnancement cher aux géographes du début du siècle, en vienne à être menacé d'abandon sous l'effet des mécanismes économiques agricoles, de la dépopulation rurale, des changements techniques et culturels, et c'est l'angoisse qui s'empare de chacun. » ¹⁷

La problématique du « paysage » imprégna tellement les politiques de la fin du XX^e siècle qu'elle a donné lieu à une loi (du 8 janvier 1993) « organisant la protection et la reconquête des paysages », dont le ministre de l'Environnement à l'origine du projet, Ségolène Royal, justifie ainsi le bien-fondé : « L'objectif du nouveau projet de loi était de promouvoir et de préserver une valeur esthétique collective et un atout de développement économique. Il y a un droit à la beauté et il

13 - Brice Lalonde, ds Compte rendu des premiers entretiens écologiques de Dijon, Doc ronéo, Avril 1977

14 - Jean-Claude Fischer, ds Rapport général de synthèse, 1977, Compte rendu des premiers entretiens écologiques de Dijon p. 15

15 - ibid

16 - Allocution de René Amavis, Administrateur principal à la CEE, id p. 36

17 - Lucien Chabason, ds Peut-on paysager un pays comme la France?, ds Politique du paysage, Le Débat, N°65, 1991

18 - ds Un entretien avec
Mme Ségolène Royal,
Le Monde, 03/09/1992

19 - Bernard Fischesser,
ds L'eau, enjeu majeur
d'un paysage monta-
gnard de qualité en val-
lée de l'Ubaye, Actes du
colloque Eau et paysages
méditerranéens, Eaux
Méditerranéennes, Nîmes
6-7 Mai 1994

20 - Chantal Aspe,
Thierry Taton,
"Dynamique de la biodi-
versité, formes de
connaissance et impacts
des pratiques sociales.
L'exemple du PNR du
Luberon", Institut
Français de la
Biodiversité, IMEP/LPED,
octobre 2003

Photo 2 :

Dans le Luberon,
les zones de crêtes sont
souvent associées à des
"zones désertiques" ...
Photo D.A.

est bon que chacun mesure ses gestes, s'impose des contraintes pour ne pas déposséder autrui du plaisir de voir. »¹⁸

De même « le projet paysager » se construit progressivement comme nouvelle technique, nouvel outil des aménageurs ou de leurs conseillers, qui s'élabore telle une toile de maître qui appliquerait son inspiration tout en tenant compte des préceptes de base du « bon goût » : « *Dans le cadre d'un schéma directeur d'aménagement de la vallée, l'étude paysagère propose des actions de valorisation ; en affirmant les contrastes ou en marquant des transitions visuelles, en mettant en valeur les points forts d'un paysage dont il faut respecter l'échelle et la diversité naturelle. Elle préconise d'exalter les identités propres à chacune des unités d'ambiance paysagère qui se succèdent et s'enchaînent au fil de la vallée. Et cela passe par la mise en valeur de l'eau sous toutes ses formes, par le maintien d'espaces ouverts, fauchés, pâturés ou cultivés en des emplacements clés, localisés par des considérations de confort visuel, par la conservation de bosquets de feuillus ou de mélèzes sur les versants boisés de résineux ou feuillage sombre, de prendre en compte la palette de coloris et de texture du paysage environnant dans le choix des enduits et des matériaux de construction, et toujours de s'efforcer de favoriser le mélèze qui confère une lumière et une douceur incomparable à ce décor dont il faut conserver l'esprit des lieux.* »¹⁹ (FISCHESSER, 1994). Force est de constater que si ce type

de démarche se développe, c'est bien parce qu'il existe une demande sociale vis-à-vis d'une forme de maintien d'images symboliques d'éléments considérés comme « typiques » du lieu habité ou traversé. Pour illustrer ce propos je prendrai l'exemple de la « forêt méditerranéenne » ou plus exactement des représentations de la forêt dite méditerranéenne à partir des résultats d'une recherche effectuée en Provence²⁰, qui s'est intéressée aux « représentations savantes et populaires de la biodiversité. »

La forêt comme naturalité esthétique

Parler de « la forêt méditerranéenne » oblige à s'interroger sur les deux composantes d'une association langagière qui contrairement à ce que laisserait supposer l'existence de nombreux organismes portant son nom, ne va pas de soi. Le qualificatif de « méditerranéen » sous-tend que cette forêt désignée ainsi revêtirait des aspects culturels spécifiques. « Méditerranéen » n'est en effet au départ pas un caractère écologique, même si par extension les écologues l'ont aussi utilisé. Ce qualificatif est d'abord et avant tout un espace géographique repérable grâce à la mer du même nom. Certains objecteront qu'on peut également trouver un substantif accompagnateur de ce qualificatif dans l'histoire ou la culture. Envisageons cette posture : où tracer alors les frontières de la construction d'une culture méditerranéenne ? Bruxelles, magnifique ville bien éloignée des rebords méditerranéens ne flirte-t-elle pas avec des relents de Charles Quint ? Que retenir comme échelle de temps pour définir cette culture ? Celle de l'empire ottoman, égyptien, grec, romain... ? On peut s'en sortir en invoquant le métissage, oui, mais alors la méditerranée est un peu partout !

S'il ne vient pas immédiatement à l'esprit de chacun de citer la forêt méditerranéenne comme symbole de « la » forêt, il peut être par contre tout à fait acceptable d'admettre qu'il existe « une » forêt méditerranéenne. Cette représentation peut s'accorder avec les attentes contemporaines de nature et l'enjeu de dénonciation est faible ou quasi nul. Pourquoi n'aurions-nous pas nous aussi notre forêt ? Quoi de plus légitime ? La dési-



gner de « maquis » ou de « landes arbustives » serait dévalorisant. Et puis la preuve de son existence ce sont les « feux de forêt ». Ne sommes-nous pas une des régions les plus touchées par ce problème ?

Les résultats de recherches, ayant trait à l'approche savante et profane de la biodiversité, montrent en tout cas que « la forêt » reste largement défendue par les populations locales comme symbole idéal de nature à protéger qui s'oppose ainsi aux attentes de certains gestionnaires et scientifiques.

Valeur de legs contre valeur d'existence

Notre recherche pluridisciplinaire avait pour objectif général d'analyser la dynamique de la biodiversité à partir de descripteurs relevant des sciences biologiques, et de confronter les formes de connaissances acquises avec les évaluations des acteurs sociaux, en clair d'analyser conjointement les formes de connaissance savantes de la biodiversité et les formes de connaissance populaires. En ce qui concerne les évaluations écologiques, l'objectif du programme consistait à analyser les réponses de la végétation et de certains éléments de la faune aux principaux modes de gestion mis en œuvre pour maintenir les milieux ouverts dans le territoire du Parc naturel régional du Luberon. « *Les pelouses silicicoles de basse altitude, les mares temporaires et leurs abords, et les sous-bois des châtaigneraies gérées de façon traditionnelle comptent parmi les habitats de plus grande richesse floristique. A contrario, la richesse floristique totale ou endémique des forêts méditerranéennes demeure modeste, surtout dans les systèmes dominés par les essences sclérophylles.* » (TATONI, 2003)

Le caractère relativement récent de la mise en valeur des paysages de pelouses, qui date du début des années 90, fait de cette préoccupation un enjeu toujours restreint à un milieu de spécialistes. Ces pelouses, du fait de leur composition floristique ont, pour les écologues et les gestionnaires une valeur de legs, en tant que bien patrimonial. Elles sont donc à protéger, à gérer, voire à développer. Dans cette perspective les milieux qui « se ferment », c'est-à-dire qui s'arborisent sont perçus par une partie de la

communauté scientifique et les gestionnaires du Parc comme une perte de biodiversité. Cette valeur écologique et patrimoniale accordée aux pelouses sèches ne se retrouve pas de façon significative dans les entretiens menés auprès des habitants du Luberon. Les photos²¹ représentant des paysages de pelouses n'ont pas été choisies comme des espaces menacés ou écologiquement intéressants par les personnes interrogées. Néanmoins, ces paysages suggèrent rudesse et sécheresse, qualificatifs qui s'accordent avec des caractéristiques du climat méditerranéen. Dans ce sens, ces espaces ont davantage une valeur d'existence, dans la mesure où ils « font partie du paysage », qu'une valeur de legs. En effet, l'analyse du choix des photographies montre que la valeur de ces paysages n'est pas liée à leurs caractéristiques écologiques, mais à leur empreinte désertique. Les photographies représentant les pelouses de crêtes ou les zones de buis sont associées par les personnes interrogées à des « zones désertiques », où « il n'y a rien de particulier à protéger ». Si ces espaces peuvent être reconnus comme des paysages caractéristiques du Luberon, ils ne requièrent pour la majorité des personnes aucune attention particulière. Au contraire, le progressif recouvrement de ces zones par des ligneux ou du buis était plutôt perçu comme positif. L'association des paysages de pelouse comme « conséquence des feux de forêt » apparaît dans les entretiens comme une récurrence. Dans ce sens, les pelouses représentent

21 - Une série de photos représentant des paysages « ouverts, en fermeture et fermés » du Luberon était proposée au choix des personnes interrogées

Photo 3 :
Pour les habitants, les paysages du Luberon se caractérisent plutôt par leurs caractéristiques agricoles et rurales.
Photo D.A.



davantage un paysage à reboiser ou devant évoluer vers la forêt. Au sein de notre échantillon, seules les personnes ayant un engagement associatif ou une profession en lien avec la protection de la nature ont reconnu une valeur écologique à ces pelouses sèches.

Les paysages présentés comme étant en danger ou nécessitant une protection particulière sont ceux constitués d'espaces boisés. En effet, parmi les personnes rencontrées, 83% d'entre elles ont choisi une photographie représentant un espace boisé comme caractéristique du Luberon qu'il faut préserver. La valeur de legs accordée à ces zones boisées renvoie à un argumentaire fondé sur le risque d'incendie qui menace ces espaces. Ce choix est aussi argumenté par la qualité esthétique des paysages de forêt. La verdure de ces espaces est ici associée à une idée de calme et de tranquillité. Ainsi, c'est avant tout un principe général qui guide ce choix : ce qui est le plus menacé en zone méditerranéenne ce sont les espaces forestiers en raison des risques d'incendie !

En terme de valeur écologique, et donc de protection d'espaces menacés, ce sont les espaces boisés qui représentent la plus forte valeur pour les personnes interrogées. La forêt est pensée comme un espace à la fois riche écologiquement (présence de plantes et d'animaux) mais aussi en danger du fait du caractère sec de la région. Contrairement au discours scientifiquement construit sur le Luberon, l'enjeu de préservation de la nature renvoie à des principes généraux : la verdure et le sauvage. Il faut en effet maintenir au maximum les espaces boisés, replanter le plus possible, et maintenir par là un état sauvage du Luberon. La catégorie « sauvage » n'est pas à considérer ici dans sa définition littéraire, mais comme un état de logique naturelle qui s'autoréorganiserait après le passage de l'homme. Si les espaces boisés représentent des espaces à préserver pour les habitants, c'est aussi parce que ceux-ci sont les garants d'une vie naturelle sauvage. La nature sauvage est présentée essentiellement à travers les animaux qui peuvent vivre dans ces espaces : le gibier (sangliers et lapins) et les oiseaux.

En ce sens, les représentations que les habitants ont des paysages du Luberon s'éloignent nettement de la construction savante qui est opérée des paysages ouverts de pelouses sèches. En effet, pour les habi-

tants, les paysages du Luberon se caractérisent essentiellement par leurs caractéristiques agricoles et rurales. La référence qui est faite dans les entretiens aux espaces naturels renvoie davantage aux archétypes qui sont considérés caractériser la nature (l'arbre, la forêt, le sauvage) qu'à des références aux composantes écologiques spécifiques du Luberon. La valorisation gestionnaire des paysages ouverts, favorable au maintien de la biodiversité, ne se retrouve pas dans le discours produit par les personnes interrogées.

Finalement, si l'idée et le principe de la préservation des espaces naturels sont largement acceptés et partagés, le discours non savant produit sur la nature et les paysages du Luberon exprime avant tout le désir de vivre dans un bel endroit. Cette caractérisation esthétique s'oppose en partie ici aux critères écologiques de valorisation de paysage dans la mesure où l'arbre et la verdure sont les deux éléments centraux de ce rapport esthétique aux paysages du Luberon.

Conclusion

Le demi-siècle qui vient de s'écouler a vu se transformer les regards sur les rapports homme/nature. Le modèle explicatif de la science écologique est devenu progressivement le référent de gestion des objets naturels, désignés aujourd'hui de biodiversité, sans que pour autant il n'y ait d'absolu consensus dans la communauté scientifique sur les options de protection. S'appuyant sur des approches plus intuitives, le discours collectif profane reconnaît et accepte dans une large majorité l'idée d'une protection, mais dans des catégories qui ne s'accordent pas nécessairement avec celles des scientifiques. La polémique toujours vive aujourd'hui, autour de l'intérêt d'espaces fermés ou ouverts, en particulier dans les Parcs naturels régionaux, en est un excellent révélateur.

Chantal ASPE
Maître
de conférences
en Sociologie
Université
de Provence
Laboratoire
Population
Environnement
Développement,
UMR IRD 151
Mél :
Chantal.Aspe@univ-
provence.fr

C.A.